

Campus Risque

Un concept novateur en formation



Créé par Total E&P France, SOBEGI et le Groupe Préventique, le Campus Risque est adossé au complexe industriel du bassin de Lacq. Des moyens pédagogiques exceptionnels et uniques en France, dédiés entièrement à l'enseignement sur le risque, y sont réunis. Un tel ensemble permet aux enseignements d'être partagés entre théorie et pratique proche du réel, ce qui sera le principe du programme proposé ci-après.

Formation

7 et 8 juin 2011

L'accident et l'organisation

Chercher et trouver les causes profondes

L'identification des causes directes immédiates permet d'expliquer le déroulement mécanique d'un accident mais ne permet pas de comprendre sa genèse et son pourquoi.

Un système performant se doit d'analyser les causes profondes. La robustesse d'une organisation permet de reculer le moment de l'issue fatale. La

pratique du REX est une obligation légale qui doit être conduite avec méthode par qui veut être performant.

Ce stage, construit à partir de cas d'accidents traités en milieu industriel, a pour objectif de faire acquérir une telle capacité opérationnelle.

Programme

1^{re} journée

Les leçons organisationnelles des accidents

I - L'accidentologie et le droit : cadre juridique

A - Obligations légales des entreprises

- En temps de paix, avant l'événement
- En temps de guerre, après l'événement

B - Enquêtes et expertises judiciaires

- Les enquêtes préliminaires
- Les commissions rogatoires
- Les expertises
- Le juge d'instruction

II - Les étapes de la démarche d'analyse des accidents

- Brefs rappels : les âges de la sécurité
- Le tournant actuel de « l'organisationnel »
- Fondements du paradigme organisationnel : complément à la sécurité actuelle ou refondation de la sécurité ? (et d'abord qu'est-ce qu'un paradigme ?)
- Le diagnostic de la sécurité : « La sécurité s'améliore... » ou « la sécurité se dégrade »
- Le focus sur les accidents industriels graves (anglo-saxons) : pourquoi ?

III - Analyse de deux cas

Texas City - 1947

La collision des trains de Paddington -1999

- La défaillance du REX
- La désorganisation du réseau ferré britannique (y compris le poste de régulation et de contrôle de Slough) et la dilution des « responsabilités »
- Le rôle souterrain des pressions productives ?
- Focalisation sur la méthodologie d'analyse

IV - Généralisation : le schéma type de l'accident (et de l'incident)

- La période d'incubation
- Les lanceurs d'alerte
- Les « facteurs organisationnels pathogènes » (FOP)
- La dynamique accidentelle globale
- Une proposition de classement des entreprises en 3 catégories

L'accident et l'organisation

par Michel Llory et René Montmayeul

Analysant ou réanalysant un grand nombre d'événements graves, incidents et accidents, les auteurs dressent le « portrait type » d'un accident industriel. Loin de l'erreur humaine comme facteur explicatif ultime, ils mettent en lumière les défaillances profondes de l'organisation qui conduisent, après une période d'incubation, à la catastrophe.



2^e journée

Les risques de l'organisation

I - L'organisation dans le droit du danger

Dans les législations de prévention :

- travail
- ICPE
- nucléaire, etc.

Dans la jurisprudence.

II - Plongée dans l'organisation

- Les prescriptions, le formel et le prêt à porter de la sécurité
- Ce qui échappe aux dispositifs prescriptifs : l'informel, « le psychologique », le relationnel et le social... l'humain
- Risque asymptotique atteint et accidents « limites » (« *Acts of God* ») ?
- L'investigation organisationnelle : dans « l'épaisseur » de l'organisation
- « L'histoire comme cause » des accidents
- Hiérarchie des « signes » de dégradation de la sécurité.

Signaux élémentaires et marqueurs.

III - Hiérarchie des signes de dégradation de la sécurité

- Signaux élémentaires et marqueurs
- Vulnérabilité des lignes de défense humaines et organisationnelles
- Facteurs organisationnels pathogènes

IV - Étude d'un cas réel : l'explosion d'un fût chimique

- Présentation du cas – Le contexte organisationnel
- Exercice pratique au Centre d'entraînement à la sécurité SOBEGI
- Étude du cas en petits groupes
- Présentation de l'analyse faite par chaque groupe
- Analyse – Discussion
- Propositions

V - Enseignements pratiques et acquis méthodologiques

- Quelques points essentiels acquis
- Les fondements organisationnels sur lesquels on ne peut (ne doit) transiger
- Conseils aux futurs praticiens et analystes
- Clarification des fondements conceptuels, méthodologiques et pratiques de l'analyse organisationnelle de la sécurité
- Ouverture sur un mode d'analyse nouveau et une conception de la sécurité incluant les facteurs organisationnels
- Donner des clés de lecture des phénomènes organisationnels

VI - Les bonnes pratiques du REX

- Introduction aux voies d'amélioration des 2 piliers de la sécurité : le REX et l'audit régulier de la sécurité
- Comment l'organiser
- Comment le conduire
- Comment l'exploiter
- Comment le rendre efficace

Les auteurs ne s'en tiennent pas là : à partir de « cas d'école » d'accidents, ils jettent les bases d'une méthode nouvelle et efficace d'analyse des organisations à risques, et dessinent en creux les voies de renforcement de la sécurité industrielle.
Éd. Préventique, coll. Synthèse, 2010

Les intervenants

Hubert Seillan

enseigne le droit du danger aux universités de Bordeaux et de Paris. Directeur du Groupe Préventique et de la revue *Préventique Sécurité*.



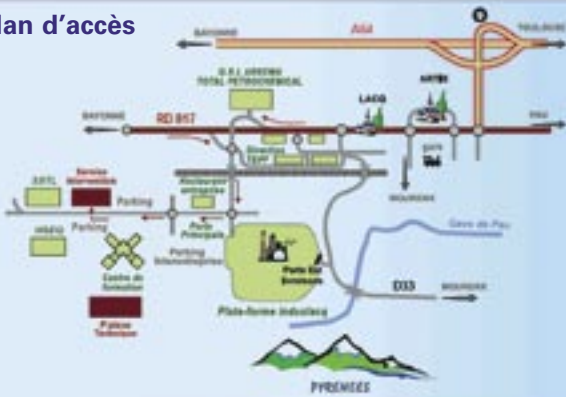
Michel Llory

est ingénieur et l'auteur du livre *L'accident et l'organisation* (éd. Préventique)

Organisation du stage

Lieu : Centre d'entraînement à la sécurité de la SOBEGI. Induslacq, RD 817, Lacq (64)

Plan d'accès



Conditions d'inscription : 1 400 € ht (+ tva 19,6 %), prix incluant pauses-café, déjeuners, documentation et un abonnement d'un an à *Préventique Sécurité*
Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Groupe Préventique, RIB 10907 00001 92021393796 83, Banque Populaire du Sud-Ouest
Annulation sans frais : 10 jours avant le jour de la formation. En cas d'absence du stagiaire, les sommes correspondantes seront facturées à titre de compensation contractuelle. Ce dédit ne pourra pas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

Documentation fournie : un dossier pratique

Bulletin d'inscription

Formation des 7 et 8 juin 2011 - Réf. 1127
L'accident et l'organisation

Société / Organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Mél (obligatoire) : _____

Convention de stage : oui non

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction / Service : _____

Date : _____

Signature : _____



Rens. et inscr. : Groupe Préventique - 68 cours de la Martinique - BP 70083 - 33026 Bordeaux Cedex
Contact : Jocelyne Tazua, tél. : 05 57 87 45 63, fax : 05 57 87 45 67,
courriel : formation@preventique.org
Organisme de formation enregistré sous le n°72 33 06924 33 auprès du préfet de la région Aquitaine